

RIV par Pluvicto® (Lutétium-177-PSMA)

Le théranostique et les traceurs compagnons

Les cellules tumorales du cancer de la prostate peuvent exprimer un antigène appelé PSMA (Prostate Specific Membrane Antigen).

Ce marqueur peut être couplé à :

- une molécule radioactive à visée diagnostique (dans notre établissement : le Fluor-18, mais il peut aussi s'agir du Gallium-68),
- ou à une molécule thérapeutique (le Lutétium-177).

Cette approche innovante de la médecine nucléaire, qui associe imagerie et traitement grâce à deux « traceurs compagnons », s'appelle la théranostique. Elle permet une prise en charge personnalisée, adaptée à la biologie de votre tumeur.

Pourquoi ce traitement ?

Le traitement par Pluvicto® (Lutétium-177 vipivotide tetraxetan) est une radiothérapie interne vectorisée : une thérapie ciblée qui utilise la radioactivité pour détruire les cellules cancéreuses exprimant le PSMA, tout en préservant au maximum les tissus sains.

Il est proposé à certains patients atteints d'un cancer de la prostate métastatique résistant à la castration, après échec ou progression sous d'autres traitements (hormonothérapies, chimiothérapies, etc.), et dont les métastases présentent une forte fixation sur l'imagerie TEP-PSMA.

Comment fonctionne Pluvicto® ?

Pluvicto® associe une molécule ciblant le PSMA à un isotope radioactif, le Lutétium-177. Après injection, la molécule se fixe spécifiquement sur les cellules tumorales exprimant le PSMA et y délivre localement la radioactivité. Cette irradiation interne entraîne la destruction progressive des cellules cancéreuses.

La radioactivité s'élimine ensuite naturellement par les urines (et dans une moindre mesure les selles) au cours des jours suivant l'injection.



Déroulement d'une séance

- Accueil au secrétariat.
- Consultation médicale avant l'injection.
- Hydratation, puis pose d'une perfusion et injection intraveineuse du médicament.
- Temps de présence obligatoire de 6 heures après la fin de l'injection.
- Acquisition scintigraphique du corps entier (environ 20 minutes avant la sortie).
- Remise des documents de sortie : consignes de radioprotection, compte rendu dosimétrique et ordonnances.

Durée totale : environ 7 à 8 heures dans le service.

Avant le début du traitement

Une consultation préalable est organisée pour rencontrer :

- le médecin nucléaire,
- le radiopharmacien,
- le conseiller en radioprotection,
- et le manipulateur en électroradiologie.

Cette rencontre permet de présenter le protocole de soins, d'expliquer le fonctionnement du médicament, les règles de radioprotection à suivre à l'hôpital et à domicile, et de répondre à toutes vos questions.

Un livret d'information reprenant ces points vous sera remis à cette occasion.

Cette fiche d'information ne remplace pas la discussion avec votre médecin. Des consignes complémentaires peuvent vous être données selon votre situation personnelle.

Siège social
6 avenue de l'Île-de-France
CS 90079 Pontoise
95303 Cergy-Pontoise Cedex

Aincourt 01 34 79 44 44	Magny-en-Vexin 01 34 79 44 44	Pontoise 01 30 75 40 40
Beaumont-sur-Oise 01 39 37 15 20	Marines 01 34 79 44 44	St-Martin-du-Tertre 01 39 37 15 20